

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFPPT RELATIVE AU BILAN DE L'EXERCICE 2021

Le Conseil d'administration de l'OFPPT s'est réuni le 28 juin 2022 à Rabat, sous la présidence de Monsieur Younes SEKKOURI, Ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, en présence des représentants des salariés, de la CGEM et des Départements ministériels membres, pour examiner les réalisations de l'OFPPT et son bilan financier pour l'année 2021, en particulier la concrétisation des chantiers structurants de la nouvelle feuille de route pour le développement de la formation professionnelle.

Dans son mot d'ouverture, Monsieur Younes Sekkouri a mis l'accent sur le renforcement de la gouvernance de l'OFPPT, à travers la mise en place du comité de stratégie et des investissements pour le pilotage d'études stratégiques pour le compte du Conseil d'Administration, l'examen des projets d'investissement et les plans pluriannuels. Il s'agit également de la création d'un comité ad-hoc chargé de l'élaboration des chartes et règlements intérieurs du Conseil d'Administration ainsi que l'évaluation de sa gouvernance. Ces deux comités viennent s'ajouter aux comités de Gestion et d'Audit.

Par ailleurs, Monsieur le Ministre a soulevé la nécessité de la réforme du système de la formation continue ainsi que le positionnement de l'OFPPT en tant que principal opérateur de ce dispositif, notamment à travers les Cités des Métiers et des Compétences.

De sa part, Madame TRICHA a mis en exergue les faits saillants de l'année 2021, en matière de réalisation de la carte de formation, avec une stabilisation de la capacité d'accueil à 400.000 places pédagogiques et une réalisation à hauteur de 80% soit plus de **321.700 stagiaires** en formation dont plus de 221.000 en formation diplômante.

Le focus a également été mis sur le renforcement du dispositif grâce au démarrage de **09 nouveaux Instituts de formation** relevant de l'OFPPT garantissant 2760 places pédagogiques en 1^{ère} année, en plus de la mise en place de 2 maisons de stagiaires. **07 autres Etablissements** ont ouverts leurs portes en 2021/2022, dont 6 réalisés en partenariat avec la Fondation Mohammed V pour la Solidarité et 1 avec la Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des Détenus. Ces 7 Centres offrent une capacité de **696** places pédagogiques en 1^{ère} année.

Madame Loubna TRICHA n'a pas manqué l'occasion pour mettre en avant les réalisations en matière de déploiement de la nouvelle feuille de route pour le développement de la formation professionnelle. Le projet de **mise à niveau intégrée** avance à pas sûrs, avec notamment l'extension, l'aménagement et la réhabilitation de **15 établissements** au niveau des régions de Rabat-Salé-Kénitra, Casablanca-Settat, Fès-Meknès ainsi que des Provinces du Sud.

Concernant le **programme des Cités des Métiers et des Compétences**, l'année 2021 s'est caractérisée par l'achèvement des travaux de construction des 3 Cités des Métiers et des Compétences des régions de Souss-Massa, Oriental et Laâyoune-Sakia El Hamra dont l'ouverture est prévue pour la rentrée 2022/2023. En plus de la poursuite des travaux de deux CMC de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et de Béni Mellal-Khénifra.



D'autre part, l'OFPPT a entamé les chantiers de construction des CMC de Casablanca-Settat, Marrakech-Safi, Fès-Meknès, Drâa-Tafilalet, Rabat-Salé-Kénitra ainsi que la Région de Guelmim-Oued Noun.

Dans le cadre de la restructuration de l'offre de formation, un nouveau répertoire a été mis en place comptant **164 nouvelles filières** créées, **162 filières** restructurées et **39 filières** maintenues, soit un total de **365 filières**.

A cela s'ajoute le renforcement des parcours de formation via le rajout d'un semestre complémentaire pour les secteurs Gestion et Commerce et Hôtellerie Tourisme et la généralisation du niveau qualification sur 2 ans.

Dans le cadre du chantier de restructuration et de renforcement de son offre de formation pour une meilleure adéquation avec les besoins réels et évolutifs du marché de l'emploi, l'OFPPT a mis en place de nouveaux programmes d'excellence dans leurs phases pilotes. Il s'agit notamment du programme VET by EHL conçu en partenariat avec l'Ecole Hôtelière de Lausanne, et qui vise à reproduire les meilleures pratiques et standards internationaux du secteur Tourisme/Hôtellerie.

L'OFPPT s'est également appuyé sur l'expertise du partenaire chinois Tianjin College of Commerce, pour l'implémentation d'un programme de formation en commerce électronique transfrontalier qui profite, dans sa première promotion, à 120 stagiaires.

Conscient de l'importance de l'entrepreneuriat en tant que voie d'avenir pour ses lauréats, l'OFPPT a lancé en 2021 le programme d'innovation entrepreneuriale, élaboré conjointement avec l'UM6P, dans trois régions du Royaume à savoir Souss-Massa, Laâyoune-Sakia El Hamra et l'Oriental en plus de la province de Benguérir. Le programme est déployé dans 55 établissements et bénéficie actuellement à plus de 18.800 stagiaires.

Convaincu de l'importance de l'orientation professionnelle pour un meilleur choix de carrière, l'année 2021 a aussi connu le lancement du projet de mise en place d'une plateforme d'orientation, qui vise à offrir aux jeunes un espace interactif et intuitif et des services d'accompagnement clés en main tout au long du parcours de formation et après l'obtention de leur diplôme pour une insertion professionnelle réussie.

Une importance grandissante a été également accordée à la valorisation du capital humain et au perfectionnement des compétences managériales des collaborateurs avec la réalisation de plus de 176 sessions de formation soit 6900 journées de formation.

Il est à souligner enfin que la réalisation du plan d'action de l'exercice 2021 a nécessité un budget global de 4 770,3 MDH contre 4 504,4 MDH par rapport à l'année passée, soit une augmentation de 6%.

Après l'approbation du bilan 2021, Monsieur le Ministre a rappelé les chantiers en cours relatifs à la réforme de la formation continue, la mise en place du Cadre National des Certifications et la création des nouveaux centres de formation en milieu rural et périurbain et ce en partenariat avec le secteur public/privé.

Enfin, Monsieur le Ministre a mis l'accent sur le programme de formation en entrepreneuriat mobilisant la synergie de l'OFPPT et l'ANAPEC.